



# Convention ONF-AEV-Région Île-de-France

2021-2025

# Contexte

- ⇒ Les forêts publiques représentent **32,7%** de la surface forestière de l'Île-de-France et répondent à divers enjeux : accueil du public, captation du carbone, production de bois...
- ⇒ Les forêts franciliennes **sont fortement impactées par le changement climatique**, que ce soit de façon directe (sécheresse) ou indirecte (interactions entre changement climatique et développement de pathogènes).

		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Toutes essences	Gel						
	Sécheresse						
Feuillus	Oïdium des chênes						
	Processionnaire du chêne	Localisé	Localisé	Localisé	Localisé	Localisé	
	Autres défoliateurs						
	Dépérissements de chêne			Localisé	Localisé	Localisé	
	Dépérissements de châtaignier		Localisé				
	Encre du châtaignier		Localisé				
	Cynips du châtaignier						
	Chalarose du frêne						
	Peupliers						
Résineux	Rouilles du peuplier						
	Puceron lanigère						
	Maladie des bandes rouges						

  

<span style="color: green;">■</span>	Problème absent ou à un niveau faible
<span style="color: orange;">■</span>	Problème nettement présent, impact modéré
<span style="color: red;">■</span>	Problème très présent, impact fort

# Une convention qui s'inscrit dans la continuité des politiques publiques et actions portées par les 3 organismes signataires

- ⇒ **Proposition N°58 de la COP** organisée par la Région en septembre 2020 : «*Engager un programme pluriannuel de recherche en vue de la protection contre la sécheresse et pour le repeuplement des massifs forestiers franciliens, en lien avec l'ONF* »
- ⇒ **Stratégie Régionale pour la Forêt et le Bois**
- ⇒ **Plan vert**
- ⇒ **Stratégie Régionale Biodiversité**
- ⇒ **Mission d'intérêt général de l'ONF**

➔ *Convention adoptée par la Région le 1<sup>er</sup> avril 2021*

# Objectifs

- ⇒ **Suivre les impacts du climat sur la forêt publique francilienne**
- ⇒ **Conduire un programme expérimental pour favoriser l'adaptation des écosystèmes forestiers aux perturbations actuelles et à venir**
- ⇒ **Reconstituer les forêts sinistrées par les crises climatiques et sanitaires**

# Objectifs

## ⇒ Suivre les impacts du climat sur la forêt publique francilienne

- Besoin de mesurer l'impact du changement climatique en forêt.
- Outil : **réseau de placettes permanentes d'inventaire.**
- Implantation de ce dispositif dans les forêts domaniales et régionales non dotées.
- Budget mobilisé par l'ONF : **86 100 € / an**

## ⇒ Conduire un programme expérimental pour favoriser l'adaptation des écosystèmes forestiers aux perturbations actuelles et à venir

## ⇒ Reconstituer les forêts sinistrées par les crises climatiques et sanitaires

# Objectifs

- ⇒ Suivre les impacts du climat sur la forêt publique francilienne
- ⇒ Conduire un programme expérimental pour favoriser l'adaptation des écosystèmes forestiers aux perturbations actuelles et à venir
  - Le renouvellement des peuplements à partir des essences actuellement présentes sur le territoire francilien **ne garantit pas nécessairement la résilience** et la **pérennité de la forêt sur le long terme**, compte tenu de la dynamique incertaine du changement climatique.
  - **Besoin de tester** de nouvelles essences, pour élargir la palette des essences et préparer l'avenir.
  - Budget mobilisé par l'AEV : **154 000€ / an**
- ⇒ Reconstituer les forêts sinistrées par les crises climatiques et sanitaires

# Objectifs

- ⇒ Suivre les impacts du climat sur la forêt publique francilienne
- ⇒ Conduire un programme expérimental pour favoriser l'adaptation des écosystèmes forestiers aux perturbations actuelles et à venir
- ⇒ **Reconstituer les forêts sinistrées par les crises climatiques et sanitaires**
  - Le changement climatique a entraîné des dépérissements conséquents dans les massifs domaniaux et régionaux : il est nécessaire **d'agir pour maintenir l'état boisé**.
  - Ce programme d'opération conduit par l'ONF permettra de reconstituer près de **176 hectares de forêts** pour la campagne de plantation couvrant l'automne-hiver 2021-2022.
  - Budget mobilisé par la Région : **500 000€ / an**

Rappel des trois objectifs de la convention :

- ⇒ **Suivre les impacts du climat sur la forêt publique francilienne**
- ⇒ **Conduire un programme expérimental pour favoriser l'adaptation des écosystèmes forestiers aux perturbations actuelles et à venir**
- ⇒ **Reconstituer les forêts sinistrées par les crises climatiques et sanitaires**



- Diffuser et valoriser les actions auprès des élus et habitants des PNR
- Contribution à l'élaboration des priorités d'actions